

Déclaration liminaire CHSCT

Du 10 janvier 2017

Encore une fois, la **CFDT** profite de cette instance pour dénoncer des manquements graves pouvant nuire à la santé des agents de la DJS ainsi que celle des usagers.

En effet, la **CFDT** a constaté que certains bains douches municipaux, gérés par la DJS, sont dans un état de vétusté telle que la santé des personnes qui les fréquentent est remise en cause.

Le principal problème est dû à des ventilations insuffisantes voire obsolètes qui engendrent des moisissures. De plus, s'ajoute à ce problème des cas de légionellose liés au fait que les installations sont en décrépitude. La **CFDT** s'alarme face au laxisme de la Municipalité qui n'a pas donné les moyens nécessaires pour maintenir ces établissements d'utilité public, en bon état de fonctionnement. De surcroît, les bains douches récemment rénovés sont déjà dans un état pitoyable.

La **CFDT** rappelle que les moisissures doivent être traitées exclusivement par le service compétent « le SMASCH » et qu'il est donc hors de question que les agents soient mis à contribution. La **CFDT** demande que la DJS fasse parvenir une note de service qui explique que seul le « SMASCH » est habilité à traiter les moisissures.

Il est temps que la DJS engage un état des lieux du parc des bains douches afin d'élaborer un calendrier des travaux à réaliser. Et ceci de toute urgence.

Pour une réhabilitation pérenne de ces sites, la **CFDT** réclame que les matériaux utilisés soient de bonne qualité et adaptés à ce milieu très particulier. Ce qui implique que la Municipalité débloque un budget à la hauteur de l'enjeu.

Les représentants de la **CFDT** réclament un suivi des changements des filtres des ventilations. De plus, qu'il soit annexé dans le « Document Unique » le nombre de changement annuel à effectuer.

Pour la **CFDT**, la sécurité des agents qui travaillent dans les bains douches est une priorité. En conséquence, la **CFDT** exige que la brigade des incivilités passe fréquemment dans l'ensemble des bains douches, afin de rassurer les agents qui ont pour missions d'accueillir des usagers en grande précarité et malheureusement souvent agressifs.

La CFDT vous souhaite une excellente année 2017 !

Vos représentants CHS-CT :

Titulaire : **Laurent DIOT**

Suppléant : **Clément-Joubert CALMEL**

Vos représentants CT :

Titulaire : **Samir SAIKI**

Suppléant : **Laurent DIOT**